

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18122 - 70ÈME ANNÉE

## Meeting demain à Sainte-Suzanne avec Paul Vergès **Le PCR entre en campagne**

Représenté par les secrétaires généraux Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel, le Parti communiste réunionnais a rendu compte hier publiquement de son Conseil politique de samedi dernier. Il a décidé d'entrer en campagne pour populariser les 25 propositions du programme présentées le 22 février dernier à Sainte-Suzanne. 5 d'entre elles constituent un socle pour une base de rassemblement aux régionales : lutter pour sauver la filière canne, construction d'un train, 6 % de hausse des bas revenus, les énergies renouvelables, et la création d'une instance de concertation des élus pour construire un projet : le Congrès. Rendez-vous est donné demain à Quartier-Français, Sainte-Suzanne, pour le premier meeting de la campagne avec Paul Vergès.



Les secrétaires généraux Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel.

**Y**van Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel ont rencontré hier les journalistes. Le but de la conférence de presse était de dévoiler des décisions prises lors du Conseil politique du PCR de samedi dernier, et les premières applications concrètes. Après les élections, les réalités reprennent leurs droits.

« Nous entrons dans une nouvelle phase de préparation de campagne électorale, les promesses vont reprendre de plus bel. Nous voulons nous adresser à la population et ne pas lâcher sur les problèmes concrets », a introduit Ary Yée Chong Tchi Kan.

Yvan Dejean a exposé la situation générale. Tout d'abord le contexte : « Tout s'accélère. Visite de George

Pau-Langevin la semaine prochaine, de Manuel Valls en juin, dans deux mois la coupe de la canne ». Le PCR veut anticiper sur le long terme pour traiter les problèmes durablement. « Nous avons été lanceurs d'alerte. L'opinion nous a entendu. Au regard de nos résultats partout dans l'île, nous avons sauvé l'essentiel ce qui laisse pour nous des perspectives intéressantes ».

## Une Convention canne sur 6 ans

Parmi les questions placées dans le débat par le PCR, la filière canne : « personne n'en a parlé, et maintenant dans deux mois la coupe s'ouvre et la convention canne n'est toujours pas signée. Cela inquiète les planteurs, les professions agricoles, les banquiers », rappelle Yvan Dejean. La fin des quotas et l'incertitude sur les mesures compensatoires empêche d'avoir une visibilité sur 6 ou 7 ans pour que les planteurs puissent renouveler leurs demandes de replantation, de matériel. Dans deux coupes, c'est la fin des quotas. Filière est en danger, ce sont 20.000 emplois. Le PCR rappelle des précédents historiques avec les épices, le café et le géranium. C'étaient des productions importantes à La Réunion, elles ont périclité.

« Notre revendication : la signature d'une Convention canne pour 6 ans », souligne Yvan Dejean. Il faut pour cela « que le président de la République tienne ses engagements d'abonder les crédits de la filière canne des 38 millions d'euros de crédits supplémentaires ».

## Crise du BTP

Ensuite, le PCR a abordé la crise du BTP. Les collectivités locales préparent et votent leur budget. « Des budgets contraints, avec une diminution des dotations de l'État qui dit qu'il faut continuer à recruter des contrats d'avenir. Toutes les communes sont à asphyxier et à terme à craindre que toutes les communes soient sous contrôle budgétaire de la Chambre régionale des comptes », déclare Yvan Dejean. Avec la baisse des crédits, l'impact sera conséquent sur le développement et l'emploi, car les collectivités représentent 80 % de la commande publique. Dans ce contexte, c'est la grève générale d'une journée dans le BTP qui a perdu 10.000 emplois en 6 ans. Où est le plan BTP pour La Réunion, interroge le PCR.

## La ministre devra répondre à ces questions

Yvan Dejean revient sur les accords

de partenariat économique. « Des accords signés sans consulter les Réunionnais, avec nos intérêts sacrifiés sur l'autel de la mondialisation », constate Yvan Dejean. C'est une logique qui obéit au même principe que la fin des quotas sucriers et du prix garanti. Que va devenir notre économie, demande le PCR.

« Quand la ministre sera à La Réunion, elle devra répondre à ces questions. Tout autre artifice ne fera qu'amplifier une situation déjà très grave », précise Yvan Dejean, qui rappelle que « cette crise politique s'est traduite par 50 % d'abstention, conséquence d'une crise économique doublée d'une crise sociale ».

## Un projet fait par et pour les Réunionnais

Le PCR rappelle que François Hollande sera bientôt aux Antilles pour évoquer avec ces collectivités un Pacte territorial. « Nous voulons un projet de territoire fait par les Réunionnais, mis en œuvre par les Réunionnais », dit le secrétaire général du PCR « Nos propositions existent, elles ont été présentées le

22 février à tous les Réunionnais. Plus que jamais nous allons les populariser. « Nous entrons en campagne sur le front économique, social et électoral », ajoute Yvan Dejean, car « nous ne laisserons pas et ne nous rendrons pas complice de l'assassinat programmé de notre pays et nous réagirons parce que la situation sociale commande notre posture de fond ».

Parmi les 25 propositions du programme publié le 22 février, 5 d'entre elles constituent le socle d'une base de rassemblement : lutter pour sauver la filière canne, construction d'un train, 6 % de hausse des bas revenus, les énergies renouvelables, et la création d'une instance de concertation des élus pour construire un projet : le Congrès.

Rendez-vous est donné demain à Sainte-Suzanne, pour un meeting avec Paul Vergès.

**M.M.**

## 5 propositions pour le socle du rassemblement

- lutter pour sauver la filière canne,
- construction d'un train,
- 6 % de hausse des bas revenus,
- les énergies renouvelables,
- la création d'une instance de concertation des élus pour construire un projet : le Congrès.

## Sauvons la filière canne

Autre initiative du PCR présentée par Maurice Gironcel hier : l'élargissement de la lutte pour sauver la filière canne au Conseil départemental. « C'est pourquoi j'ai eu la présidente du Conseil départemental, pour la prévenir que nous allons écrire un courrier, pour prendre l'initiative comme à la Région, car sa compétence est l'agriculture », explique Maurice Gironcel.

« Cette lettre relate l'adoption de la motion de l'Alliance à l'unanimité. La Région propose une réunion de concertation. Le Département doit prendre l'initiative de l'organiser, estime le PCR.

Les élections départementales sont terminées. La vague bleue n'a pas fait disparaître les problèmes. Tout le monde a intérêt à s'unir sur l'essentiel, dont sur l'industrie sucrière. « Si elle disparaît, cela aura de graves conséquences. À nous d'en faire prendre conscience tout le monde », précise Maurice Gironcel.

## Edito

### Régionales : les places seront très chères (suite)

**D**ans notre édition d'hier, nous rappelions combien les places allaient être très chères dans la liste de la coalition UMP-UDI-Objectif Réunion. Cela sera encore plus vrai pour ceux qui veulent partir sous l'étendard d'une certaine « Gauche unie ».

Le premier tour de chaque élection régionale permet de mesurer le poids des principales forces politiques à La Réunion. Que les socialistes partent avec une ou deux listes, le résultat est une constante. Ils peinent à dépasser 15 % des suffrages.

En 1983 : 12,99 % et sièges ; en 1986 : 14 % et 6 sièges ; en 1992 : 10 % et 5 sièges ; en 1993 : 10 % et 5 sièges. En 2004, sous l'impulsion de Michel Vergoz le PS casse l'union et monte une liste de socialistes et de Verts contre l'Alliance. Il plafonne à 15 % et obtient 7 sièges. Même tactique en 2010 avec un résultat encore plus désastreux. Malgré le renfort de PSR et du MRC, le PS n'obtient que 13 % des suffrages au premier tour. Sans aucun espoir de l'emporter, il refuse le désistement républicain au second tour, ainsi que la proposition de fusion de l'Alliance, arrivée en tête au premier tour avec plus de 30 % des voix. Son maintien entraîne la défaite de l'Alliance, tout cela pour avoir au final 6 sièges, dont 5 seulement pour les socialistes de la Fédération.

Les Réunionnais paient aujourd'hui les conséquences de ce vote. Sous Didier Robert, le nombre de Réunionnais inscrit à Pôle emploi est passé d'un peu plus de 130.000 à 175.000. C'est la conséquence de la casse des grands projets dont Paul Vergès avait réussi à négocier le financement.

Pour des observateurs, un rapprochement est en cours entre le PS, le Progrès et PLR. Ils s'ap-

puient sur la constitution d'un groupe « Gauche unie » au Conseil départemental. Ils se fient aussi aux votes à l'Assemblée nationale de la députée PLR. Membre du groupe communiste à Paris, elle s'est déjà démarquée de l'orientation de son groupe lors des votes stratégiques. Le dernier exemple est le projet de loi « Santé », cible de nombreuses contestations. Lors du vote solennel sur l'ensemble du texte, le groupe des députés communistes a voté contre, Huguette Bello a voté pour, comme les députés socialistes. Cette coalition n'est donc pas une nouveauté. Elle s'était constituée pour les élections européennes. Ce scrutin est le seul avec les régionales à considérer La Réunion comme une circonscription unique, ce qui veut dire que tous les électeurs réunionnais ont le choix entre les mêmes listes, quelle que soit la commune où ils votent.

Aux Européennes, la liste regroupant la coalition de la « Gauche unie » avait réalisé 15 %, loin derrière celle de l'Union pour les Outre-mer arrivée en tête avec 23 % des suffrages. Ces 15 % renvoient au poids électoral du vote socialiste lors des élections régionales.

La liste qui réalise un tel score au premier tour ne peut prétendre tout au mieux que récolter 6 sièges. Alors imaginez comment faire tenir un cuirassé dans un dé à coudre... c'est tout le défi qui attendra le PS, le Progrès et PLR s'ils décident de faire une coalition, tout en sachant que parmi les conseillers régionaux sortants, il est difficile de croire que tous sont prêts à passer la main. Les places seront donc très chères aux régionales.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Une initiative face aux conséquences de la baisse drastique des dotations de l'État

# Le PCR propose un rassemblement des maires pour interpeller le gouvernement

Hier, lors de la conférence de presse du PCR, Maurice Gironcel a expliqué les conséquences de la politique d'austérité sur les finances des collectivités. L'impact se propage au BTP, car ces institutions représentent 80 % du chiffre d'affaires de ce secteur.



Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR.

Maurice Gironcel est revenu sur le défi des collectivités locales. « Nous sommes les élus à portée de gifles. Le chômeur, le jeune, familles en difficulté ne pourra jamais prendre rendez-vous avec le président de la République. Il vient voir l' élu local qui a de moins en moins de possibilité de répondre à ceux qui souffrent de la politique d'austérité ». L'austérité qui a un impact sur la population, et sur l'économie, soutient le secrétaire général du PCR. L'État verse ainsi chaque année une subvention aux communes, elle s'appelle la dotation globale de fonctionnement, DGF.

### L'État décide mais ne paie pas

« Quand le gouvernement décide de saigner la DGF, ce sont 11 milliards de moins dans le budget des collectivités : CINOR perd 12 millions de DGF, Saint-Denis 10 millions, Sainte-Suzanne 4 millions d'euros de moins, tout cela en 4 exercices. En même temps, on transfère des

charges aux collectivités ».

Maurice Gironcel donne l'exemple de la réforme « décidée unilatéralement » des rythmes scolaires. Elle oblige les communes à mettre en place un accompagnement. Cela grève le budget, car ce complément ne peut pas être de la garderie, explique le maire de Sainte-Suzanne. C'est pourquoi les communes ont créé des activités qu'il faut bien payer.

### 80 % du chiffre d'affaires du BTP

La situation spécifique de La Réunion amplifie ce besoin financier. Le dirigeant du PCR explique qu'une commune comparable en termes de population à Sainte-Suzanne a, en France, 3 écoles sous sa responsabilité. Sainte-Suzanne en a 15, cinq fois plus.

Face à cette situation, la commune dirigée par Maurice Gironcel a choisi d'augmenter les impôts, mais cela ne couvre pas la perte de DGF. C'est pourquoi le secrétaire général du PCR annonce une initiative : « Nous

allons demander que l'ensemble des maires puisse interpeller l'État pour dire que l'on ne peut pas appliquer mécaniquement des baisses drastiques de subvention alors qu'à La Réunion la situation est pire qu'en France »

Dans le secteur du BTP, les collectivités locales représentent 80 % du chiffre d'affaires. Conséquence de la baisse des dotations de l'État et du transfert de compétences, « beaucoup de communes vont retarder les commandes d'équipement. La solution n'est pas de demander d'augmenter les impôts ». Du fait de la pauvreté, le rendement de l'impôt est inférieur de 40 % à celui de la France.

« Le 18 avril à Quartier Français, nous réunissons militants pour leur donner tous ces éléments pour qu'ils aillent sur le terrain expliquer », a-t-il conclu.

### Comment intégrer les contrats aidés ?

Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle que les collectivités ont pris des contrats aidés. Il reste deux ans pour intégrer les contrats d'avenir. Ils sont des centaines voire des milliers. Ce sont des contrats subventionnés à 90 %, mais au bout des trois ans ?

« On ne peut pas mentir aux gens. 175.000 chômeurs, une élection ne peut pas régler leur problème. Mettons-nous d'accord sur l'essentiel », ajoute le responsable communiste. Pour cela, « affrontons-nous autour d'une table, que chacun sorte ses propositions. Nous appelons à une politique nouvelle, car la situation est catastrophique ». « Nous ferons le travail d'explication, une campagne commence ».

M.M.



## Réunion d'information publique

**Samedi 18 avril 2015,  
à partir de 9h30,  
à la salle Cabaret, au Rond-Point des Métiers,  
à Quartier Français, Sainte-Suzanne.**

Mesdames, Messieurs,  
Chers camarades,

A La Réunion, plus de 30% des personnes en âge de travailler sont au chômage, soient 175000 personnes demandeurs d'emplois. Parmi cette masse de sans emploi, les jeunes sont particulièrement touchés. Ainsi, 60% de jeunes à la recherche d'un travail sont au chômage. Dans le seul secteur du BTP, on a perdu 10000 emplois entre 2005 et 2010. Combien de générations seront nécessaires pour redresser cette situation ? Où trouver les emplois qui manquent ?

En effet, l'avenir est encore plus sombre. La filière canne-sucre risque de disparaître comme les épices, le café, le géranium, dans les périodes florissantes passées. Cette crise concerne près de 20000 personnes. La coupe va s'ouvrir dans 2 mois et la Convention canne n'est toujours pas signée.

Les conditions sociales sont tellement graves que nous n'avons pas besoin de cette catastrophe supplémentaire. Le PCR appelle à la concertation sans délai pour se mettre d'accord pour des solutions durables.

**Nous vous invitons à une réunion d'information et d'explication, en présence des secrétaires du PCR et du Sénateur Paul VERGÈS.**

---

*sec.pcr@orange.fr*

## Rapport du Haut Conseil à l'égalité entre hommes et femmes

# « Stop au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles sur toute la ligne »

Le Haut Conseil à l'égalité entre hommes et femmes a rendu public hier son rapport commandé par le gouvernement sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun. Dans un communiqué de presse, l'instance a appelé les pouvoirs publics à un plan national d'action « pour dire stop sur toute la ligne ».



En France, des femmes refusent d'utiliser les transports collectifs car elles craignent d'être victimes de violences.

**L**e harcèlement sexiste et les violences sexuelles prennent différentes formes, et certains de ces actes sont punis par la loi, comme l'injure, mais d'autres comme les sifflements et les commentaires restent impunis. Pourtant ce sont ces actes quotidiens qui empoisonnent la vie des femmes, notamment les utilisatrices des transports.

D'après Chantal Dichène, auteure de « Transport et parité des sexes (OCDE, 2011), 2/3 des voyageurs des transports publics en commun sont des femmes, qui subissent des actes et gestes déplacés, sans pour autant le faire savoir, « parce qu'ils suscitent de la peur, du stress, de l'impuissance ou de la colère, les agresseurs créent une pression psychologique forte, qui peut affecter

la santé des femmes », note le communiqué du Haut Conseil.

### Combattre la violence quotidienne

En effet, cette pression permanente entrave la liberté des femmes doivent s'accommoder de leur quotidien : trajets, modes de transport, horaires de sortie, attitudes ou tenues vestimentaires sont pensés pour tenter d'y échapper. Pour le Haut Conseil à l'égalité entre hommes et femmes « le harcèlement sexiste et les violences sexuelles sont autant de rappels à l'ordre qui visent, consciemment ou non, à exclure les femmes de l'espace public ».

La présidente du HECfh, Danielle Bousquet, a expliqué dans son allocution de présentation qu'« au regard des interventions et études dont nous prenons connaissance, nous souhaitons lancer de nouveaux travaux », sur la base de trois orientations. La première serait de « définir et mesurer le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans l'espace public, en particulier dans les transports en commun ».

La seconde, il est question d'« agir au niveau des opérateurs de transports, en adaptant les systèmes d'alerte déjà existants, en formant les professionnel.le.s potentiel.le.s témoins de violences, en expérimentant des solutions innovantes dans l'organisation des transports ou encore en étant vigilant.e.s aux publicités dégradantes pour l'image des femmes ».

La dernière serait d'« agir au niveau des pouvoirs publics afin de faire mieux connaître, reconnaître et reculer le phénomène, par une grande campagne nationale de sensibilisation, une meilleure application de la loi et par une éducation à l'égalité à l'école intégrant cette problématique ».

L'objectif du HECfh est de « mieux connaître le phénomène » du harcèlement sexiste et des violences sexuelles, notamment dans les transports en commun, afin de mieux « le combattre ». Cet avis de Haut conseil fait écho aux nombreuses affaires de viol qui se sont révélés cette année, notamment la jeune femme violée dans le RER A en janvier, par deux hommes, alors qu'elle s'était assoupie. Un mois plus tard, une jeune femme de 22 ans est agressée à bord du RER Paris-Melun, sans qu'aucun passager ne réagisse.

Pour la psychiatre Muriel Salmona, il y a une « banalisation, la tolérance et la minimisation de ce type d'agression qui règnent encore dans notre société bien imprégnée de

## 15 recommandations

Recommandation 1 : Adopter une définition partagée pour dénoncer l'ensemble de ces violences, rappeler l'interdit des violences sexuelles, inciter à l'application de la loi et dénoncer les violences sexistes à partir de la définition proposée par le HCEfh.

Recommandation 2 : Faire réaliser dès 2015 une étude et une enquête de victimation par l'ONDT en association avec la MIPROF et le HCEfh2.

Recommandation 3 : Organiser des consultations citoyennes, des « transports exploratoires » et/ou des comités d'usager.ère.s pour une co-construction des diagnostics et des réponses à apporter à l'échelon national et local.

Recommandation 4 : Saisir le HCEfh pour évaluer le plan national d'action afin de mesurer l'impact des campagnes et dispositifs mis en place par l'État, les collectivités territoriales et les entreprises de transport.

Recommandation 5 : Mettre en place une communication pérenne « Stop au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles sur toute la ligne » (affichettes, stickers, messages audios, etc.).

Recommandation 6 : Adapter et faire connaître les systèmes d'alerte existant (numéro d'alerte, bornes d'urgence sur les quais ou en gare)

Recommandation 7 : Permettre le signalement a posteriori, en créant une rubrique dédiée sur les sites internet et réseaux sociaux des entreprises de transports pour encourager la remontée des signalements et le partage de témoignages entre usager.ère.s.

Recommandation 8 : Construire avec les entreprises du secteur un module de formation à destination des agent.e.s des transports afin de permettre une meilleure appréhension et prévention du phénomène, et à améliorer la protection et l'orientation des victimes.

Recommandation 9 : Expérimenter le programme « Entre deux arrêts » dans les réseaux de bus des collectivités territoriales volontaires (...). Visant à rassurer une personne seule qui ne se sent pas en

sécurité la nuit, ce programme offre la possibilité de demander à descendre entre deux arrêts pour se rapprocher de sa destination.

Recommandation 10 : S'engager au respect d'une charte luttant contre le sexisme et les stéréotypes de sexe dans les publicités diffusées dans les transports. La Charte sera élaborée conjointement avec les pouvoirs publics.

Recommandation 11 : Lancer une campagne de sensibilisation auprès du grand public dans tous les transports en commun afin de faire (re)connaître l'ensemble des violences que recouvre le phénomène, les sortir de la banalisation, qui soit à destination des victimes, des auteurs, des témoins et de tou.te.s.

Recommandation 12 : Organiser dès 2015 un concours national « Stop au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles sur toute la ligne » visant à sélectionner et à diffuser les meilleurs clips vidéos, messages courts et affiches, rendus publics autour du 25 novembre 2015

Recommandation 13 : Créer un espace internet institutionnel, national et facilement identifiable, d'information et d'accès aux droits concernant ce phénomène. Intégrer la lutte contre le harcèlement dans la politique publique d'éducation à l'égalité et à la sexualité

Recommandation 14 : Sensibiliser les filles et les garçons au phénomène pour prévenir et changer les comportements dès le plus jeune âge en intégrant un focus sur la question du harcèlement sexiste et des violences sexuelles dans l'espace public dans le guide de l'Éducation nationale « comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer et agir », et plus largement dans la formation des enseignant.e.s et dans les programmes d'éducation à l'égalité filles-garçons et à la sexualité. S'assurer d'une meilleure application de la loi

Recommandation 15 : Mettre à l'ordre du jour cette question lors d'une prochaine séance du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), ainsi que dans les territoires, des Comités départementaux de sécurité (CDS) et des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

stéréotypes sexistes ». Le Haut conseil souhaite briser cette banalisation par un plan d'action spécifique car « le harcèlement sexiste auquel les femmes doivent faire face dans l'espace public, et qui empêche leur quotidien, est un fait inacceptable. Nous souhaitons réaffirmer notre action sur ce champ », a indiqué Danielle Bousquet.

### Rompre la banalisation

Face à l'ampleur de la situation, Ma-

risol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des Droits des femmes, et Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, ont assuré qu'un groupe de travail s'était mis en place le 16 décembre 2014 en partenariat avec la SNCF, la RATP, l'UTP (1) et le GART (2), afin d'élaborer des propositions concrètes pour mieux prévenir ces violences sexistes, protéger les victimes et punir les agresseurs ».

Autre point évoqué par la ministre et sa secrétaire, la sensibilisation du public, afin que « chacun sache réagir face à ces situations inaccep-

tables ». Ce groupe composé également de la société civile devrait rendre ses conclusions à la fin du premier semestre 2015. D'ici là, le HCEfh a mis en avant 15 recommandations visant à arrêter ces violences faites aux femmes (encadré).

**SaiLin**

(1) UTP : Union des Transporteurs Publics et Ferroviaires

(2) GART : Groupement des autorités responsables de transport

## La liberté de la presse bafouée à quelques heures de La Réunion

# Journalistes menacés de mort et tués en Somalie

**A quelques heures de La Réunion, un pays est survolé par les avions qui vont ou viennent de La Réunion pour aller en France, il s'agit de la Somalie. Ce pays est un des plus dangereux du monde pour les journalistes. Un article paru sur le site d'IRINNEWS décrit les obstacles contre la liberté de la presse dans ce pays. Mais aujourd'hui, qui se dit Somalien ?**

**L**a Somalie compte parmi les pays les plus dangereux au monde pour les journalistes, d'après le Comité pour la protection des journalistes (CPJ). Cinquante-six journalistes y ont été tués depuis 1992, dont cinq en 2014.

« Les journalistes sont menacés au quotidien pour leur travail (que ce soit anonymement par téléphone ou en personne) par toute une variété d'acteurs – essentiellement (mais pas seulement) des militants d'Al-Shabab », a dit Tom Rhodes, représentant Afrique de l'Est pour le CPJ, dans un e-mail de réponse à nos questions.

« Les médias appartiennent pour l'essentiel à des personnes n'étant pas journalistes et ayant leurs propres intérêts politiques, qui peuvent compromettre la sécurité de leur personnel. Ces facteurs contribuent à un manque de médias véritablement indépendants dans le pays, même à Mogadiscio où cohabitent une pléthore de stations de radio privées et au moins deux journaux. »

### Vague d'assassinats

« Cette vague d'attaques contre la liberté de la presse et une certaine culture de l'impunité ont contraint les journalistes à pratiquer l'auto-censure », a dit Mohamed Ibrahim, le secrétaire général de l'Union nationale des journalistes somaliens (NUSOJ).

Outre les cinq journalistes assassinés en Somalie l'année dernière, sept autres ont été blessés, 47 ont été arrêtés et cinq médias ont fait l'objet d'attaques, selon le rapport annuel de la NUSOJ.

D'après Louise Tunbridge, directrice des programmes à Radio Ergo – une radio diffusant des nouvelles humanitaires en somali pour la Somalie – les conditions imposées par

les bailleurs de fonds sont « extrêmement restrictives », même si elles évitent les risques auxquels s'exposent les journalistes politiques ou généralistes.

Il est particulièrement compliqué de se faire l'écho de l'impact humanitaire du régime draconien d'Al-Shabab dans les régions sous le contrôle du groupe. L'insurrection islamiste a recours à sa propre radio, Andalus, et à différents sites Internet pour diffuser ses messages de propagande. Rares sont les autres journalistes pouvant travailler en sécurité dans ces régions. Les journalistes cherchant à couvrir les opérations militaires du gouvernement – visant à contrer Al-Shabab aux côtés des forces de l'Union africaine – se heurtent aux mêmes difficultés.

« Les forces de sécurité somaliennes sont généralement très strictes avec les journalistes. Il est dangereux de parler d'elles », a dit Abdikarim Hussein, un jeune journaliste et activiste basé à Mogadiscio. « Si bien que les journalistes ont tendance à éluder les sujets clés d'intérêt général par souci pour leur propre sécurité. »

Le gouvernement et son appareil de sécurité ont durement réagi à des rapports critiques récents.

### Condamné à la prison ferme

Le 1er mars, un tribunal de Mogadiscio a condamné des journalistes du réseau d'information privé Shabelle à des amendes allant jusqu'à 13 000 dollars, alors qu'ils avaient déjà passé 8 mois derrière les barreaux sans avoir été formellement inculpés. Ils avaient été arrêtés en août de l'année dernière, lors d'une descente des services de renseignement et des forces de l'ordre dans

les locaux de Shabelle, qui s'était soldée par la fermeture des deux stations de radio de la chaîne et l'arrestation de 19 personnes accusées de semer la discorde parmi les clans de Mogadiscio.

En février 2013, Abdiiaziz Abdinur Ibrahim, un journaliste indépendant, a été condamné à un an de prison par un tribunal de Mogadiscio pour avoir interviewé une femme qui déclarait avoir été violée par un agent des forces de l'ordre. La femme a elle aussi été condamnée à un an de prison pour accusations mensongères à l'encontre d'une agence de sécurité de l'État.

M. Abdiiaziz a finalement été libéré après quatre mois de détention, sous la pression de la communauté internationale et des groupes de défense des droits de l'homme.

« Les journalistes ont un rôle important à jouer tandis que les Somaliens se relèvent de plusieurs décennies de conflit et s'attellent à un agenda ambitieux de mise en place d'un appareil d'État et de construction de la paix », a dit Aleem Siddique, le porte-parole de la mission des Nations Unies en Somalie, à IRIN.

« Une presse libre permet aux personnes d'accéder à l'information dont elles ont besoin pour prendre des décisions importantes dans leurs vies », a-t-il dit. « Elle permet à ces personnes de mieux comprendre les questions les affectant, avec leurs familles et leurs communautés, et les aide à exiger des autorités qu'elles rendent compte de leurs actions. »



## Billet philosophique

# « Réyoné lèv la tèt ! »

À La Réunion, les mots « en métropole », « dans l'hexagone », « sur le plan national », etc. font partie du langage officiel et courant plutôt que de dire « en France », comme si ici ce serait la France plutôt que La Réunion ; de même, on parle couramment de « l'actualité locale », des « produits locaux », etc. plutôt que « réunionnaise » et « réunionnais ». Ces expressions illustrent comme bien d'autres mais aussi comme les multiples et graves problèmes socio-économiques, environnementaux, culturels et politiques du pays l'idéologie néo-coloniale qui domine notre société du fait de l'assimilation de La Réunion à la France. Face à ce système injuste, basé notamment sur l'absence d'une gouvernance réunionnaise, démocratique et populaire, ce qui interdit au peuple réunionnais d'être libre et responsable de son pays, les prises de positions résistantes se multiplient et favorisent la prise de conscience de l'importance de ce problème.

Ainsi, ce mardi 14 avril a commencé à La Réunion comme dans le monde entier la célébration du nouvel an tamoul, Manmada, le 5116e du nom. Et comme l'ont expliqué les responsables de la Fédération Tamoule de La Réunion, présidée par Daniel Minienpoullé, cette célébration est marquée chez nous comme ailleurs par sa spécificité, avec par exemple la publication d'un calendrier tamoul réunionnais ainsi que des événements vécus par l'ensemble de nos compatriotes, quelles que soient leurs origines ancestrales. Et comme l'a dit Daniel Minienpoullé dans ses vœux de « Manmada pouttândou nal vâjtoukkal » adressés à tous les Réunionnais, « écoutons, échangeons, apprenons, partageons les richesses culturelles et culturelles de chacun à travers les marqueurs du temps, de l'histoire ; ce sont autant de belles intentions qui doivent être traduites dans les faits ! Il s'agit en fait pour tout un chacun de s'émanciper de cette lourde histoire en construisant l'identité réunionnaise, en s'imprégnant des faits religieux et culturels de chacune de nos composantes culturelles afin de renforcer le vivre ensemble voire le vivre avec et non le vivre à côté comme le dit si justement Prosper Ève ».

« Nout tout  
nou lé Réyoné »

Pour aller dans ce sens, sous le titre « In sèl pèp, in sèl nasyon », le militant culturel Éric Alendroit et la phi-

losophe Brigitte Croisier ont publié une tribune libre qui contient des réflexions très intéressantes sur l'histoire et l'identité spécifiques du peuple réunionnais et selon laquelle « la grande diversité de nos racines (...) a produit une réalité originale : un nouveau monde est né sur cette île, un monde fait de plusieurs mondes ». Ce texte souligne aussi que toutes les richesses de notre interculturalité réunionnaise « constituent les héritages que les hommes et les femmes d'aujourd'hui ont pour responsabilité de préserver et de revisiter dans un souci d'invention constant et... partagé ».

Il ajoute : « C'est cela qui participe à la construction de notre "cohésion", qui nous fait tenir ensemble. C'est l'appropriation par chacun et chacune de toutes nos histoires, (...) en assumant leurs ombres et en exaltant leurs avancées. C'est la conscience de la richesse créative des divers échanges, d'où que nous venions, c'est cela qui peut donner à tous le sentiment d'être Réunionnais avec l'envie et l'espoir d'avancer ensemble ». D'où la conclusion : « Le moment est (...) au rassemblement de tous pour faire ensemble. (...) Kaf, Komor, Malbar, Malgas, Sinwa, Yab, Zarab, Zorèy... nout tout nou lé Réyoné é nou fé grandi La Réyon, ansanm ».

“Lapèl”

Par ailleurs, un « Appel au peuple réunionnais », intitulé “Lapèl”, vient d'être publié par un groupe de divers penseurs réunionnais

(écrivains, poètes, artistes, militants culturels...) ; « un appel à la réflexion et à l'action pour l'avenir de La Réunion », que l'on peut co-signer sur le site <http://www.lapel.re/> et que l'on peut faire connaître à ses ami(e)s et connaissances afin de lui donner la plus grande ampleur possible. Dans plusieurs paragraphes, ce texte met l'accent sur « l'urgence sociale » du pays, sur le fait que « l'esclavage a été aboli, pas le racisme et l'exploitation », sur « une fracture sociale et coloniale » et sur « la question du statut », en concluant : « agissons ! ».

Parmi ces actions, les co-signataires nous appellent à lutter ensemble pour la libération du peuple réunionnais : « Nous devons nous décoloniser ! Nous décoloniser c'est nous prendre en main, et ne plus laisser d'autres décider à notre place ». Et ils concluent : « Partageons, réfléchissons, discutons, organisons-nous ! Nou lé pa plis, nou lé pa mwin, Réyoné lèv la tèt ! ».

**Roger Orlu**

# Oté

## L'inovasyon épi la Roshèrch-dévelopman

*Moin na in kamarad, kan li koz, lé pa rar dann son kozman ou i antann bann mo konm « l'inovasyon », sansa « roshèrch-dévelopman »... inn épi l'ot i tonm famiy d'aprè moin. I fo ni sèy oir inn épi l'ot pou konète kosa sé dé z'afèr i pé ansèrv anou. Kan mi di anou, mi vé dir nout péi, mi vé dir nout péi pou ansort ali.*

*Dabor inn, kosa i lé « l'inovasyon » : sanm pou moin sé ranplas in n'afèr vyé, pi a l'ord di zour, par in n'afèr nèv an totalité sinonsa in morso anndan. Mi souvien na in pé d'tan moin la fé in éstaz avèk kék pèrsone épi l'avé, biensir, in moun pou animé. Li poz in késtyon inn : li domann in ga si li pé trouv in kékshoz nèv pou ranplas in kékshoz vyé... Lo ga i di in n'afèr mi rapèl pi tro. Apré lo l'animatèr i di lé z'ot, armète in n'afèr la dsi pou aranj sak zot kamarad la di, pou rann ali méyèr : inn i arzout in n'afèr, l'ot i arzout in n'ot afèr konmsa i fé lo tour lo bann éstazièr. Aprés a i kontinyé ziskatan tout la bann lé sèk. L'èr-la, moin la konprann l'inovasyon la pa toultan in l'invansyon mé défoi sé d' trouv in tik-tak pou rann méyèr in n'afèr i égzis déza, pou rann ali pli éfikas..*

*Astèr roshèrch-dévelopman. Kan ou i roshèrch, ou i rode, é kosa ou i rode ? In nouvo zafèr pou ranplas in kékshoz vyé, dépassé, la pi dann l'ord di zour. Ou i dévlop in nouvo z'afèr pou, konm i di, ranplas lo l'ansien épi amélyor (rann méyèr) ali... L'èr-la, mi sava dann mon délir épi mi di si l'avé fé, an tan vouli donk l'èr té i fo fèr, l'inovasyon dann jèrniome, dann vétyvèr, mèm la vaniy épi d'ot prodiksyon, pétète, nou noré gingn sov nout patrimoine agrikol, épi sov galman nout bann prodiktèr épi z'ot travay, z'ot l'antopriz. Si nou l'avé fé sa pou kann, nou n'oré pa trouv anou dann in koshmar konm zordi.*

*L'inovasyon épi la roshèrch dévelopman ? Dé mo majigador lé kab armète anou an marsh-avan plito ké kontinyé patiné.*

**Justin**

« Goni vid i tienbo pa d'bout ! » – in kozman pou la rout

Na in n'afèr lé sir sé ké kréol, souvan défoi, dann nout l'istoir, la lité pou pa mor d'fain. Kan mi di kréol, i fo dir in pé tout pèp té blijé batay pou pa mor vant vid. Zordi ankor, kan i di na pi pèrsone la fain dsi la tèr, lé pa vré, pars a bien rogardé plis in milyar d'moun i soufèr la famine. Nana mèm i di, isi La Rényon pèrsone la pi fain, alé oir sa lé pa vré non pli pars pou in bonpé la fin di moi i tonm avan lo kinz shak moi... Nout vyé famiy la touzour di anou lé pa bon kan léstoma lé vid : ou na poin la fors pou travay, ou la poin l'énerzi pou fé kékshoz, na dé foi ou i rèv ou i manz mé mèm dann out rèv manzé na poin... Zot i koné lo problèm ? Non ! Pa ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! épi zot va oir si, rant-rant, zot i pans pa in pé parèy ké moin, rantre nou. Fé roulé Fèrèr !